



Quel réseau pour demain ?

A • Des propositions pour faire évoluer le réseau à terme pour les espèces peu ou insuffisamment prises en compte

Création de nouvelles ZPS

La création de ZPS doit répondre en priorité à des lacunes dans la prise en compte des espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux ou des autres espèces migratrices pour lesquelles la Bretagne joue un rôle significatif de conservation.

Les Monts d'Arrée

Cette vaste zone de landes, de tourbières et de bocage dense abrite la plus importante population bretonne de fauvette pitchou, de busard cendré (10 couples en 2005), de busard Saint-Martin (18-21 couples en 2005) et les seuls couples reproducteurs de courlis cendré (26-34 couples en 2006). C'est aussi la principale zone d'hivernage du faucon émerillon dans notre région. Pour inclure des effectifs significatifs de chaque espèce, il est indispensable de prendre en compte l'ensemble des secteurs de landes.

Les étangs du Vitréen

Dans l'est de l'Ille-et-Vilaine, plusieurs zones humides (étangs, marais) forment un complexe fonctionnel pour les oiseaux d'eau. Il s'agit principalement de l'étang de Châtillon-en-Vendelais, du réservoir de la Cantache et de l'étang de Paintourteau. Pour le canard souchet et la mouette rieuse, cet ensemble reçoit en hiver des effectifs d'importance nationale. Il joue également un rôle de halte migratoire pour les limicoles.

Les milieux forestiers

Plusieurs forêts bretonnes abritent de belles populations reproductrices de pic mar. Elles jouent également un rôle important de remise pour la bécasse des bois en hiver. De par leur peuplement d'oiseaux et leur statut foncier, les forêts de la Corbière et de Villecartier en Ille-et-Vilaine et du Cranou dans le Finistère présentent de beaux atouts pour intégrer le réseau des ZPS bretonnes.

La forêt domaniale de Villecartier, d'une superficie de 1 000 ha, a le privilège d'héberger de nombreuses espèces d'oiseaux remarquables en période de reproduction. Il y a été trouvé de belles densités de pic mar, mais aussi de rougequeue à front blanc. Le pic cendré, le grimpeur des bois et le grosbec casse-noyaux s'y reproduisent également. L'alouette lulu est bien représentée aux lisières du massif boisé.

La forêt de la Corbière, propriété du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, montre une grande variété de boisements et de zones humides. Ce massif héberge le pic mar, la bondrée apivore, l'autour des palombes, l'alouette lulu en période de reproduction et la bécasse des bois en hiver, où l'espèce n'est pas chassée.

La forêt domaniale du Cranou abrite une grosse population de pic mar et quelques couples de bondrée apivore y nichent. On y compte aussi de beaux effectifs de bécasse des bois.

Les marais de Redon

La basse vallée de la Vilaine se répand en prairies inondables, fauchées et/ou pâturées, en marais à roselière et mégaphorbiaies. Cette vaste zone humide abrite la reproduction de l'aigrette garzette, du busard des roseaux, de la pie-grièche écorcheur, de la marouette ponctuée et de la gorgebleue à miroir. Les marais de Gannedel représentent également une escale migratoire pour le phragmite aquatique.

L'archipel d'Houat

Cet ensemble d'îles et îlots voit se reproduire chaque année plusieurs espèces d'oiseaux marins, dont quelques couples d'océanite tempête. Le puffin des Baléares et le plongeon imbrin trouvent dans ce secteur des conditions favorables à l'hivernage.

La rivière d'Étel

Cette ria accueille chaque hiver des oiseaux d'eau et en particulier des limicoles

et la bernache cravant. Une belle population de sterne pierregarin (150 couples en 2006) se reproduit sur l'île d'Iniz er Mor.

Extension des ZPS existantes

Comme cela a été dit dans un chapitre précédent, la majorité des ZPS mériteraient de voir leurs contours modifiés pour inclure des zones importantes pour les oiseaux (habitats fonctionnels des espèces de la ZPS) ou prendre en compte des

espèces qui ne le sont pas actuellement. Des extensions vers le large permettraient de prendre en compte les zones d'alimentation des oiseaux marins...

NOTE : en 2008, suite à ce travail de synthèse, plusieurs sites Natura 2000 ont été étendus en mer (cela concerne par exemple l'archipel d'Houat, les Glénan ou la Côte de granit rose).



R. - P. Bolan

Île Notre-Dame

B • Des propositions pour le développement d'outils de coordination régionale du réseau

Actuellement, il n'existe pas à proprement parler de suivis réguliers de l'évolution des populations d'oiseaux dans l'ensemble des ZPS. Cela ne concerne que quelques sites qui bénéficient de la présence d'une équipe d'ornithologues salariés et/ou bénévoles. Les recensements réalisés concernent principalement les oiseaux d'eau, dans le cadre des recensements annuels Wetlands. Mais même ces recensements ne sont pas satisfaisants puisque dans bon nombre de sites les résultats obtenus ne correspondent pas aux limites des ZPS. Un gros travail d'harmonisation des suivis est donc nécessaire, tant pour les oiseaux nicheurs que pour les hivernants et les migrateurs. L'amélioration des dénombrements passe par la mise en place d'un réseau d'observateurs autour de chargés de mission recrutés pour la gestion des ZPS. Les informations ainsi obtenues chaque année serviraient de monitoring et d'outil d'évaluation de l'état de santé des populations d'oiseaux dans le réseau des ZPS.

Cette évaluation de l'évolution des effectifs au plan régional prendrait en compte le contexte local et permettrait de comprendre les changements et de trouver des

solutions aux problèmes rencontrés par les différentes espèces.

Une réflexion sur les méthodes de recensements est indispensable pour limiter les imprécisions des résultats. Sur les sites les plus vastes en particulier, les mêmes oiseaux peuvent être dénombrés plusieurs fois ou pas du tout.

Les recensements doivent intégrer des données sur les habitats utilisés par les oiseaux dans les ZPS aux différents moments clés de leur cycle biologique. Cela permettra de mieux cerner les besoins des oiseaux et de délimiter les zones majeures sur chaque site aux différentes périodes de l'année.

Pour toutes ces raisons, il nous semble indispensable de créer une coordination régionale pour le réseau Natura 2000, incluant les ZSC et les ZPS. Son responsable aura pour mission d'organiser chaque année une ou plusieurs journées d'échanges d'expériences et de connaissances, une formation aux suivis des protocoles de recensements de l'avifaune. Il devra également s'assurer du bon déroulement des suivis, faire la synthèse des résultats obtenus et organiser la diffusion de ces informations. ■